Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20261016-DEL2026100779-DE

Réf. : DEL20261007-79

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'AUGAN

L'an deux mille vingt-six, le 07 octobre le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h30, sous la présidence de Madame Dominique MARTIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 02 octobre 2026

PRESENTS (16)
Mme Dominique MARTIN, M. Pascal JOSSE, Mme Agnès GUILLO, M. Alain CHOTARD, Mme Valérie DUBOIS, Mme Stéphanie DUBOIS, M. Cyrille MONNERAIS, M. Adrien GILLARD, Mme Valérie LERAT, M. Vincent MONNERAIS, Mme Katy LETORE, M. Thierry ROBIN, Mme Marie-Thérèse LUCAS, M. Guénaël LAUNAY, M. Corentin PERRICHOT, M. Mickaël BOIXEL.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (3) :
M. Philippe ROBO, ayant donné pouvoir à M. Guénaël LAUNAY.
Mme. Aurélie LOEZIC, ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie DUBOIS.
M. Clément CHOTARD, ayant donné pouvoir à M. Alain CHOTARD.

ABSENTS (0) :

Délibération DEL20261007-79 – REALISATION D'UN EMPRUNT POUR DIFFERENTS INVESTISSEMENTS

Madame Agnès GUILLO, Adjointe au Maire, déléguée aux finances informe le conseil municipal que pour le financement de différentes opérations en cours et à venir et notamment l'acquisition de la Maison Médicale auprès de l'EPFB et au vu de notre fonds de roulement négatif il est préférable d'engager un emprunt. Cette possibilité a été validée dans le cadre de la décision modificative N°1 (Délibération n°DEL20261007-78). Après la consultation de trois banques pour des offres de prêts de 20 ans. Après étude différentes options pour réaliser une autorisation d'emprunt et après avoir débattu et répondu aux questions :
Il est demandé au conseil municipal :

D'accepter la proposition du Crédit Agricole pour un montant de 179 000,00 € pour une durée de 20 ans.
D'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame Agnès GUILLO, Adjointe au Maire, à la l'unanimité (Résultat du vote : 19 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention) des membres présents ou représentés :

Accepte la proposition du Crédit Agricole pour un montant de 179 000,00 € pour une durée de 20 ans.
D'autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Dominique MARTIN

MAIRIE de AUGAN R.F. 56 Morbihan

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées le 09/10/2026,
Et l'extrait au registre des délibérations ayant été transmis en préfecture le 09/10/2026